

LE TÊTU

Mairie de Curis au Mont d'Or
Téléphone : 04 78 91 24 02
Septembre 2018
Numéro 172

Mois de septembre : mois de la rentrée scolaire, de la reprise des activités associatives, des bonnes résolutions, de l'installation des nouveaux arrivants sur la commune...et malgré tout, un p'tit esprit estival plane.

L'équipe du Têtu vous propose cette édition pour vous rappeler les évènements de septembre.

Bonne reprise à tout le monde !



Informations Mairie



- **Horaires d'ouverture de la Mairie**

Lundi	14H-17H
Mardi	10H-12H
Mercredi	10H-12 H
Jeudi	10H-12H
Vendredi	13H30-16H

- **Permanences de la mairie les samedis : les 8 et 22 septembre de 9h à 12h.**
- **Si vous souhaitez recevoir le Têtu par e-mail merci d'écrire à tetu.curis@gmail.com.**
- **Vous pouvez télécharger le Têtu sur le site de la commune : www.curis.fr**
- **Le week-end en cas d'urgence, vous pouvez contacter l'élue(e) d'astreinte au 06 37 31 40 90**
- **La collecte des ordures ménagères est effectuée le mardi et la collecte du tri sélectif le vendredi.**

QUI DIT RENTREE.... DIT REPRISE DES ACTIVITES !



Bienvenue au Forum des Associations

Samedi 08 septembre de 9h30 à 12h

Le Forum des associations a pour but de présenter toutes les activités exercées dans notre village.

C'est l'occasion de découvrir les activités proposées par les associations de Curis au mont d'or, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales...pour tous les âges, des petits à nos aînés.

Venez rencontrer leurs membres, échanger dans une ambiance conviviale et vous inscrire.

VENEZ NOMBREUX !

**Le forum aura lieu
Samedi 8 septembre
De 9h30 à 12h**

Salle du vallon

ASSOCIATION DE CHASSE : RENTREE POUR LES CHASSEURS, EGALEMENT.



La saison cynégétique 2018 – 2019 débutera le dimanche 9 septembre.

Vous pourrez croiser des chasseurs à Curis les jeudis, samedis et dimanches ainsi que les jours fériés. Lors des battues au grand gibier, les panneaux habituels signaleront la zone chassée.

Comme les années précédentes, nous espérons partager l'espace naturel de la commune en toute convivialité.

Contact :
Francois LAME
15 Chemin des vieilles pierres
Curis au Mont d'OR
06.08.85.18.35
Francois.lame@gmail.com

LA BOITE A FRINGUES

L'Association Intercommunale des Familles de Neuville sur Saône organise des braderies à prix modique. En cas de nécessité, des vêtements sont également donnés.

Celles-ci ont lieu à la Boîte à Fringues Immeuble les Verchères Route de St André de Corcy à Genay.

Tél : 04 78 91 62 79 / 04 78 91 50 12

Mail : assocdesfamilles.neuville@gmail.com

Les prochaines braderies sont les 06, 20 octobre – les 10 novembre.

SEMAINE EUROPEENNE DU RECYCLAGE DES PILES

Semaine du 03 au 09 septembre 2018.

Une borne est dédiée à ce recyclage en mairie : profitez-en !

**BESOIN DE FAIRE DE LA PLACE CHEZ SOI
DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE TOUT EN SOUTENANT LES
PROJETS EDUCATIFS DE L'ECOLE DE CURIS ?**



Le SOU des Ecoles organise son **VIDE GRENIER** annuel

le Dimanche 16 Septembre

de 8h à 16h dans tout le village,

avec un nouveau parcours prenant en compte les travaux
rue de la Trolanderie.

Les exposants sont attendus entre 6h et 8h du matin.

Vous pouvez vous rendre sur le site <https://vide-greniers.org> ou remplir la fiche d'inscription jointe et la retourner au Sou des écoles (Mairie) ou à Luc DURAND, Président du Sou (06 52 49 63 15).

Nous vous attendons nombreux pour cette belle journée.

INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DE CURIS AU MONT D'OR LE 16 SEPTEMBRE

- Arrivée des Exposants entre 6h et 8h -



Je soussigné,
 Nom (titulaire du chèque de règlement) : Prénom :
 Né(e) le : à (Ville) : Département :
 Adresse :
 Code postal : Ville : Tél :
 Adresse électronique :
 Titulaire de la carte d'identité/passeport no :
 Délivré(e) le : par :
 (Joindre impérativement une photocopie recto-verso du document)
Déclare sur l'honneur (rayer la (les) mention(s) inutile(s)) :
 - ne pas être commerçant(e)
 - ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code commerce)
 - n'avoir pas participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)
 - être commerçant- n° du registre du commerce :

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

soudesecolescuris@gmail.com / 06 52 49 63 15

STAND	3 mètres <input type="checkbox"/> 12 €	6 mètres <input type="checkbox"/> 24 €	9 mètres <input type="checkbox"/> 36 €	12 mètres <input type="checkbox"/> 48 €
VÉHICULE Léger		<input type="checkbox"/> 6 €	<input type="checkbox"/> 6 €	<input type="checkbox"/> 6 €
VÉHICULE Utilitaire		<input type="checkbox"/> 10 €	<input type="checkbox"/> 10 €	<input type="checkbox"/> 10 €
Montant du règlement		<input type="checkbox"/> 24 €	<input type="checkbox"/> 36 €	<input type="checkbox"/> 48 €
→ Un chèque à l'ordre du « Sou des écoles de CURIS »		<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 42 €	<input type="checkbox"/> 54 €
		<input type="checkbox"/> 34 €	<input type="checkbox"/> 46 €	<input type="checkbox"/> 58 €

Merci d'adresser, avant **le 13 Septembre 2018**, votre demande d'inscription, votre chèque et la photocopie de votre carte d'identité ou passeport à l'adresse suivante : **Sou des écoles – Mairie de CURIS – 69 250 CURIS au Mont d'or** - Pour une demande de confirmation d'inscription, vous voudrez bien joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Fait le :

à

Signature :

Commentaires :

ANNONCES ASSOCIATIONS

ENVIE DE CHANTER ?



De THOU Chœur est dirigé par Maude Georges, jeune cheffe de chœur professionnelle.

Tous les **mardis** soir de **20h à 22h**, nous répétons à la salle du vallon à Curis-au-Mont-d'Or.

Alto, basse, ténor ou soprano : si vous aimez chanter des compositions hétéroclites de toutes époques et de tous pays, **REJOIGNEZ-NOUS !**

Reprise des répétitions le **mardi 18 septembre 2018**

Plus d'informations sur de-thou-chœur.org

ENVIE DE DECOUVRIR LES JARDINS PARTAGES ?

Ils vous invitent le vendredi 05 octobre à 18h à partager un apéritif.

Ouvert à tous les curissois et proches voisins intéressés par les activités de l'association jardinière "A Thou Bout de Champs".

Une dizaine de membres de l'association A Thou Bout De Champs œuvre depuis le printemps sur le terrain dit « des Poiriers » (à côté de la Place de la Fontaine). Ils nourrissent la terre, sèment, plantent différentes variétés et cueillent déjà cet été le fruit de leur travail : tomates, haricots etc....

Envie de les rejoindre ?

Voici leur contact : jardin-partage-curis@googlegroups.com

JOURNEE DU PATRIMOINE LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux)

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, nous partirons à la découverte du patrimoine naturel du parc du Château de Curis-au-d'Or.

Grâce à une clé d'identification des arbres, vous pourrez vous exercer à reconnaître les arbres du parc. Cette sortie sera animée par Christian Naessens, tourneur sur bois et passionné des arbres; Il vous fera partager son savoir grâce à des anecdotes, des devinettes, des récits de légendes... bref, du ludique et de l'inter-actif.

Infos pratiques :

- Horaire : de 10h à 12h
- Lieu : RDV à l'entrée du parc, route des Monts d'Or, à la sortie du village, direction Poleymieux au Mont d'Or.

Gratuit. Inscription obligatoire rhone@lpo.fr

INSCRIPTIONS ou MODIFICATIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2018 inclus.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur éventuel rattachement à un nouveau bureau de vote à cette même date. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**

EXPOSITION CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 14/18

La commune de Curis au Mont d'Or souhaiterait à l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, mettre en place une petite exposition à la salle du Vallon.

Nous recherchons des objets, lettres, photos, uniformes permettant de témoigner du quotidien des soldats et des populations durant la Guerre de 14-18

Vos archives, vos souvenirs enrichiront l'exposition.

Nous prendrons le plus grand soin de vos documents et objets qui seront restitués dès la fin de l'exposition.

Merci aux personnes intéressées de prendre contact en mairie.

INFORMATIONS SUR LA MOBILITE



AIDE A L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Dans le cadre de sa politique de soutien aux modes de déplacements actifs et de ses actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air, la Métropole de Lyon attribue une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo-cargo ou d'un vélo pliant.

La Métropole de Lyon accorde une aide de **100 € maximum** pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo pliant ou d'un vélo-cargo. Dans le cas où le prix d'achat est inférieur à 100 €, le montant de l'aide est équivalent au prix d'achat du matériel. Cette aide peut être cumulée avec l'aide de 100 € de l'État accordée aux personnes non-imposables. Le montant maximum se porte donc à 200 €.

Pour plus d'informations : <https://www.grandlyon.com/services/aide-achat-velo.html>
et contact mail : subvention_velo@grandlyon.com

LOCATION VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Avant d'acquérir un vélo à assistance électrique, il est possible d'en louer via le programme Myvelo'v existant sur le territoire métropolitain. Pour une durée d'un mois et d'un an, il est possible de louer le vélo. Cette offre est éligible à la prime transport (aide de l'employeur).

Pour plus d'informations : <https://velov.grandlyon.com/home> et le contact mail est : myvelov@jcdecaux.com

GEOVELO : l'application qui guide les cyclistes

Vous cherchez l'itinéraire le plus rapide ? ou celui qui a le plus de dénivelé ? Géovélo vous le propose. ..Il s'agit d'un calculateur d'itinéraire en vélo.

PARKING A VELO SUR LA COMMUNE DE CURIS

Une réflexion est menée en collaboration avec l'interlocutrice Mobilité de la Métropole sur l'implantation de parking à vélo à Curis (salle du Vallon et Mairie).

POURQUOI NE PAS CREER UN PEDIBUS A CURIS ?

Le Pédibus® c'est l'accompagnement des enfants de leur domicile jusqu'à l'école par des parents volontaires à pied. Sa mise en œuvre repose essentiellement sur l'implication d'un groupe de parents.

Des associations accompagnent ce groupe de parents à le créer : c'est très facile...il faut juste de la motivation ! Les bienfaits sont divers : diminution des bouchons, donc de la pollution, meilleure concentration des enfants en classe, sport, rigolades le matin sur le chemin de l'école...

Cet autobus pédestre fonctionne comme un véritable bus : il comporte des lignes, des arrêts et des horaires.

Pour découvrir le blog dédié au pedibus : <https://blogs.grandlyon.com/pedibus/>

Le secrétariat de la Mairie (Muriel) peut vous mettre en contact avec les bons interlocuteurs.

DECOUVRIR LES MONTS D'OR EN MARCHANT

De nouvelles cartes avec les tracés de sentiers pédestres des Monts d'Or sont disponibles en mairie.

AUTHOP : « Je fais du STOP avec un panneau bien identifié au Lavoir de Curis et 2mn après, je suis au marché de Neuville ».

AUTO HOP allie **auto-stop et covoiturage** pour des trajets de courtes distances sur le territoire Saône Mont d'Or pour se rendre à une gare, à un arrêt de bus, vers son lieu de travail.

100% gratuit - 100% convivial - 100% pratique - 100% local

Vous souhaitez utiliser le train ou le bus mais vous n'avez pas de correspondances entre la gare ou terminus et votre lieu de travail ou votre lieu d'habitation, et pourtant il n'y a que quelques kilomètres ? Vous êtes automobiliste et effectuez régulièrement un trajet dans le Val de Saône seul dans votre voiture ?

Auto Hop est un service taillé sur mesure pour les salariés et les habitants du Val de Saône. Plus souple que le covoiturage organisé, plus sécurisé que l'auto-stop, il s'adresse à la fois aux automobilistes prêts à partager leur véhicule pour quelques kilomètres et aux piétons qui souhaitent rejoindre rapidement un lieu donné: zone industrielle Lyon Nord, parc d'activités de Curis, gare d'Albigny, gare de St Germain au Mont d'Or, arrêt de bus à Neuville,...

Curis-au-Mont-d'Or est désormais équipé de 2 bornes AUTO HOP : Curis Lavoir et Albigny gare, il s'agit des points d'attente des piétons qui souhaitent effectuer un court trajet entre Curis au Mont d'Or et la gare d'Albigny ou Neuville sur Saône.

39 curissois sont inscrits à ce service : et pourquoi pas vous

POUR NOS SENIORS : deux informations

➤ **Le maintien à domicile** des personnes âgées ou dépendantes du territoire est un enjeu essentiel. La commune de Curis participe à ce que ce maintien à domicile soit possible sur la commune.

En effet, celle-ci fait partie du Conseil d'Administration de **l'AIAD Saône Mont d'Or** : Association intercommunale d'aide à domicile et participe financièrement à son fonctionnement.

L'AIAD propose plusieurs services :

- Entretien du logement / du linge
- Courses
- Aide au repas : confection ou prise ou livraison de repas
- Démarches administratives simples
- Compagnie, soutien moral
- Aide à la personne : toilette, lever.....

L'AIAD peut également intervenir dans le cas d'un handicap passager pour une aide ponctuelle au ménage, courses ou portage de repas.

En cas de besoin, vous pouvez les contacter au 04 78 22 79017 ou par mail à aiad69@wanadoo.fr

- **La Semaine Bleue** : Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Agées du 08 au 14 octobre 2018.

Il s'agit d'un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Le CCAS de Curis co-organise avec les CCAS des communes voisines deux moments de rencontres et d'échanges :

- **Mardi 9 octobre : Visite du Grand Hôtel Dieu à Lyon.**

Pour cette sortie en car, le départ se fera à 13 h 15, sur le parking du stade de Couzon (en face la Salle d'animation rurale).

La visite débute à 14h, se termine vers 15 h 30 et le retour est prévu au même endroit.

Pour cette visite, il est nécessaire de s'inscrire (coupon joint à rendre à l'accueil de votre mairie d'ici le 15 septembre 2018).

Participation aux frais : 10 euros par personne.

➤ **Jeudi 11 octobre : Conférence** « L'utilité sociale de nos aînés : des sages hyperactifs nécessaires et utiles à la société » à **Rochetaillée-sur-Saône**, salle du Lavoir, à 19 h, par le professeur Jacques Gaucher, professeur des universités, président de la Société Rhône-Alpes de Gériatrie, président du Conseil Scientifique en sciences humaines et sociales de l'association France Alzheimer.

Entrée libre, échanges autour d'un buffet suite à la conférence

VOTRE CALENDRIER

- **Samedi 08 septembre de 9h30 à 12h** : Forum des associations à la salle du Vallon.
- **Samedi 15 septembre à 10h : Journée du Patrimoine** : A la découverte des arbres du Parc. RDV à 10h au Parc du Château
- **Dimanche 16 septembre de 8h à 16h** : Vide Grenier du Sou des Ecoles
- **Samedi 22 septembre : Restauration du petit patrimoine sur Curis.**

- **Vendredi 05 octobre à 18h** : apéro ouvert à tous des Jardins Partagés A Thou Bout de Champs (place de la Fontaine)

- **Samedi 06 octobre : Fête de l'Agriculture à Limonest** à l'Institut Sandar 392, Chemin de la Sablière : Marché, Conférences, Animaux, Animations enfants : <http://www.fete-agriculture.fr>

- **Semaine Bleue organisée par les CCAS de Curis et des communes voisines : les 9 et 11 octobre : Visite organisée de l'Hôtel Dieu le mardi 09 octobre (inscription en mairie) et Conférence le jeudi 11 octobre à 18h à Rochetaillée** : « L'utilité sociale de nos aînés : des sages hyperactifs nécessaires et utiles à la société »